

**RAPPORT
D'ACTIVITES**

2025



SOMMAIRE

UN SYNDICAT POUR NOS RIVIERES

Territoire	3
Compétence	4
Les élus	5
L'équipe	6
Bilan financier	7
Les partenaires	8

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Bilan 2025	13
<u>Axe 1</u> : Promouvoir une approche globale	14
<u>Axe 2</u> : Restauration physique et écologique des cours d'eau	17
<u>Axe 3</u> : Gestion des zones humides	25
<u>Axe 4</u> : Valorisation des cours d'eau	28

PREVENTION DES INONDATIONS

Travaux de réduction de la vulnérabilité	9
Etude de conception et mise en place de 4 systèmes d'alerte locaux (SAL)	10
Etudes hydrauliques	10
Suivi des systèmes d'endiguements	11
Sensibilisation au risque inondation	12
Autres actions	12

1.2 Compétence

L'unique compétence du syndicat est la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations dite **GEMAPI**.

La compétence GEMAPI, c'est quoi ?

Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

Exemples = restauration des champs d'expansion des crues, restauration de la morphologie des cours d'eau, préservation des espaces de mobilité.



Entretien et aménagement des cours d'eau, lacs et plans d'eau

Exemple = entretien de la végétation des berges et du lit des rivières.



Défense contre les inondations

Exemples = Animation du Plan d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) d'Intention du Salat, gestion des embâcles, gestion des ouvrages de protections, digues.



Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

Exemples = gestion des zones humides, restaurer la continuité écologique des cours d'eau.



1.3 Les élus

Le conseil syndical du SSV est composé de 22 délégués :

- 16 délégués sont issus de la communauté de communes Couserans-Pyrénées



- 4 délégués sont issus de la communauté de communes Cagire Garonne Salat



- 1 délégué est issu de la communauté de communes Cœur de Garonne



- 1 délégué est issue de la communauté de communes du Volvestre



En 2025, sous la présidence de Daniel ARTAUD, le conseil syndical s'est réuni **4** fois pour **10** heures de débats et **39** délibérations.

Par ailleurs le président et les vice-présidents sont sollicités pour d'autres réunions. Ainsi au cours de l'année, ils ont participé à :

10 réunions de travail Président, Vice-Présidents interne au SSV

12 réunions de suivi d'études ou de projets liés au PAPI, aux digues ou à la gestion des milieux aquatiques

8 réunions pour le SAGE des bassins versants des Pyrénées Ariégeoises

4 réunions pour le Comité Ressource en Eau de l'Ariège ou de la Haute-Garonne

3 réunions avec la DDT 09

3 réunions avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

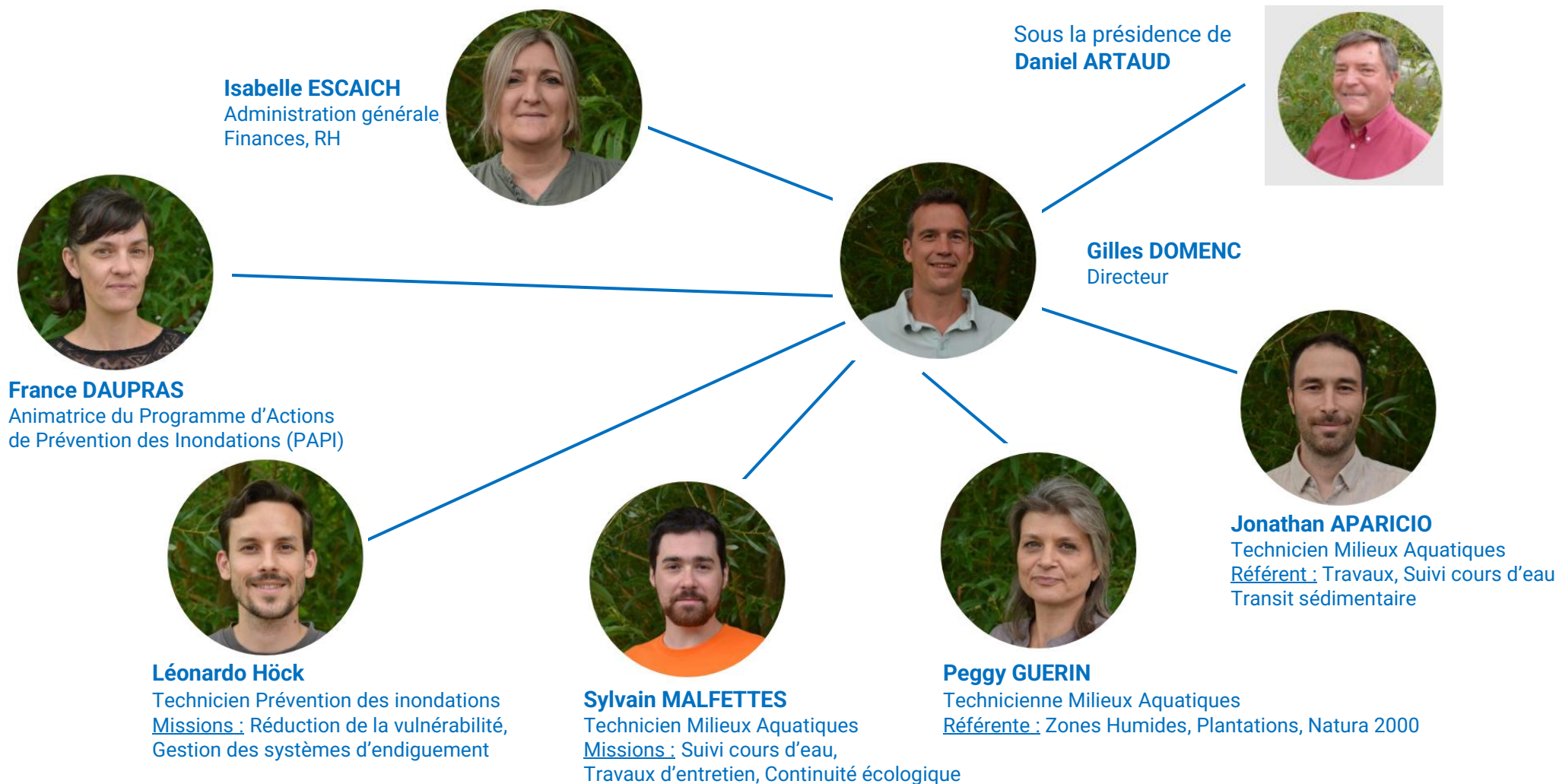
3 réunions avec EDF

3 réunions pour la gestion du site Natura 2000 « Garonne en Occitanie »

B U R E A U C O N S E I L S Y N D I C A L	Président	Daniel ARTAUD Maire de Barjac – CC Couserans-Pyrénées	
	Vice-Présidents	André VIDAL Maire d'ALEU CC Couserans-Pyrénées	Alain SOULE Adjoint au Maire d'HIS CC Cagire Garonne Salat
	Nathalie AURIAC Maire de GAJAN CC Couserans-Pyrénées	Ginette BUSCA Maire de MONTJOIE-EN-COUSERANS CC Couserans-Pyrénées	
	Christian CARRERE Maire d'ERCE CC Couserans-Pyrénées	Alain FURCY Adjoint au Maire de MANE CC Cagire Garonne Salat	
	Jacques SERVAT Maire de LE PLAN CC Cœur de Garonne	Alain TOUZET Adjoint au Maire de PRAT-BONREPAUX CC Couserans-Pyrénées	
	Gilbert ANGELINA Adjoint au Maire de SAINT-GIRONS CC Couserans-Pyrénées	Roselyne ARTIGUES Conseillère Municipale de MONTASTRUC-DE-SALIES CC Cagire Garonne Salat	
	Frédéric BONNEL Maire de RIMONT CC Couserans-Pyrénées	Laurent BOUTET Adjoint au Maire de SAINT-LIZIER CC Couserans-Pyrénées	
	Alain CAU Maire de MAUVEZIN-DE-PRAT CC Couserans-Pyrénées	Eric DEGA Maire de SAINT-CHRISTAUD CC Volvestre	
	Charles DAFFIS Maire de AUGIREIN CC Couserans-Pyrénées	Jean-Claude DEGA Maire d'ERP CC Couserans-Pyrénées	
	Jean DOUSSAIN Maire de SAINTE-CROIX-VOLVESTRE CC Couserans-Pyrénées	Régis ESPES Adjoint au Maire de BORDES-UCHENTEIN CC Couserans-Pyrénées	
Gilles FAVAREL Maire de CABANAC-CAZAUX CC Cagire Garonne Salat	Pierre PARIS Adjoint au Maire de LORP-SENTARAILLE CC Couserans-Pyrénées		
Richard PETITALOT Maire de LACOURT CC Couserans-Pyrénées			

1.4 L'équipe

En 2025, l'équipe du Syndicat rivières Salat Volp est composée de 7 agents, employés à temps plein.



1.5 Le bilan financier

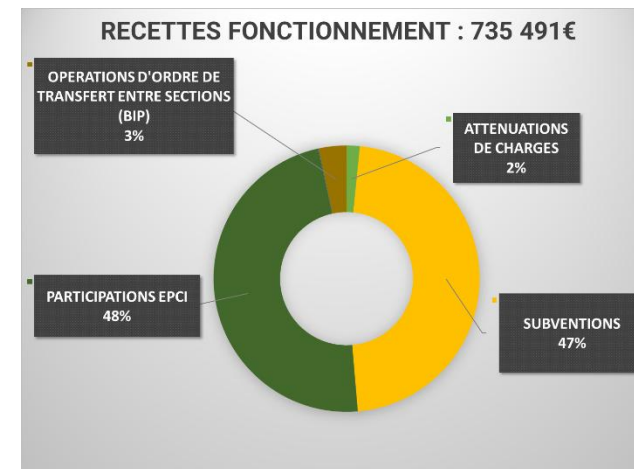
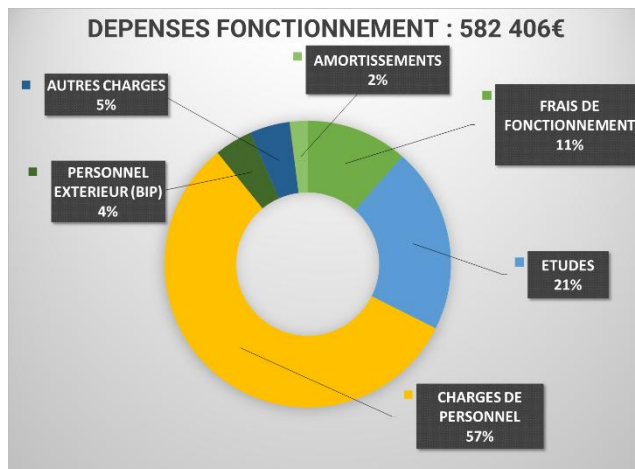
Le SSV est un syndicat dont les ressources financières sont constituées par les participations de ses membres (communautés de communes) et les subventions des organismes publics comme l'Agence de l'Eau, la Région Occitanie, les Conseils Départementaux de l'Ariège et de la Haute-Garonne et l'Etat.

FONCTIONNEMENT :

Pour l'année 2025 les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 582 406 €. Les charges de personnel représentent 57% de la dépense, les études liées au PAPI Salat-Volp (voir paragraphe 2, p9) 21%, les frais de fonctionnement du syndicat 11% (loyer, frais administratifs, etc.), les mises à disposition des brigades de la communauté de communes Couserans-Pyrénées pour la réalisation d'une partie des travaux 4%.

Les recettes s'élèvent à 735 491 € dont 48% proviennent de la taxe GEMAPI reversée par les communautés de communes, 47% de subventions obtenues auprès des partenaires institutionnels, les opérations d'ordres et atténuations de charges 5 %.

Le bilan de l'année 2025 en section de fonctionnement est excédentaire d'un montant de 153 085 €.

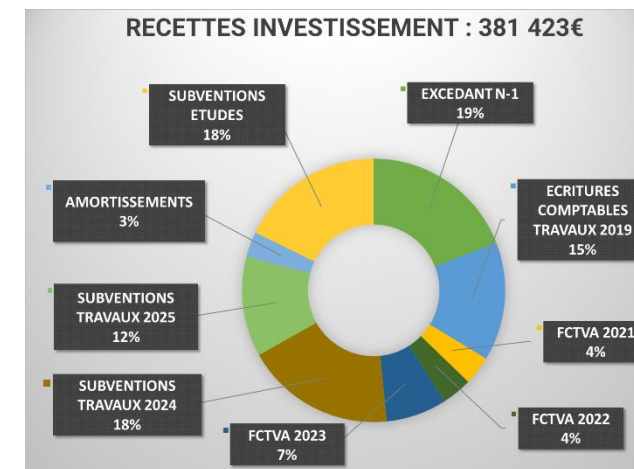
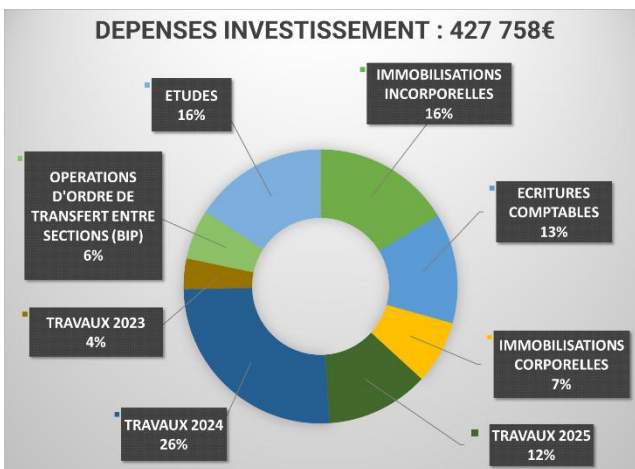


INVESTISSEMENT :

Les dépenses s'élèvent à 427 758 €. Les travaux constituent 42% de la dépense, 16% représentent les écritures comptables pour réintégrer les frais d'études, 16% les études, 6% les écritures comptables pour les travaux des brigades, 7% l'achat de véhicule, de matériels de bureau et informatique.

Les recettes s'élèvent à 381 423 € et proviennent principalement de subventions obtenues auprès des partenaires 48%, de l'excédent N-1 19%, du fond de compensation de la TVA 15%.

Le bilan de l'année 2025 en section d'investissement est déficitaire d'un montant de 46 335 €.



Le syndicat n'a aucun emprunt.

1.6 Les partenaires

La mise en œuvre d'une politique de gestion intégrée des milieux aquatiques et de prévention des inondations nécessite des partenariats étroits avec l'ensemble des acteurs. Le SSV s'appuie sur des partenaires institutionnels et locaux.

LES PARTENAIRES FINANCIERS INSTITUTIONNELS

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne est le principal partenaire financier du syndicat. L'Etat, la Région Occitanie, les Conseils Départementaux de l'Ariège et de la Haute-Garonne sont également des partenaires financiers importants. L'ensemble de ces structures participent aux choix techniques proposés et accompagnent financièrement les projets. Sans leur soutien, de nombreuses actions ne seraient pas réalisées.



LES PARTENAIRES FINANCIERS LOCAUX

Le Syndicat rivières Salat Volp ne perçoit aucune taxe ou impôt directement. Les seules ressources financières du syndicat proviennent soit de subventions soit de la participation des communautés de communes adhérentes. En 2024 les ressources du syndicat proviennent pour 47 % de subventions obtenues auprès des partenaires institutionnels (Cf Paragraphe 1.5 p 7) et pour 48 % des participations versées par les communautés de communes adhérentes au syndicat.



LES PARTENAIRES TECHNIQUES

En premier lieu les services d'Etat qui assurent un rôle d'accompagnement technique, d'instruction des dossiers et de contrôle comme Les Directions Départementales des Territoires de l'Ariège et de la Haute-Garonne (DDT), l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Les services des Préfectures de l'Ariège et de la Haute-Garonne ainsi que les services des sous-préfectures notamment celle de Saint-Girons, sont également associés ou consultés lors la conduite de certaines actions.

Ensuite les partenaires représentant les usagers comme les Fédérations de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de l'Ariège et de la Haute-Garonne, les chambres d'Agriculture de l'Ariège et de la Haute-Garonne, EDF, les représentants des microcentrales.

Enfin d'autres structures comme l'Association des Naturalistes Ariégeois – Conservatoire d'Espaces Naturels ANA – CEN de l'Ariège, Nature En Occitanie (NEO), le CEN-Occitanie et le PNR participent à l'élaboration des programmations et au suivi de certaines actions.

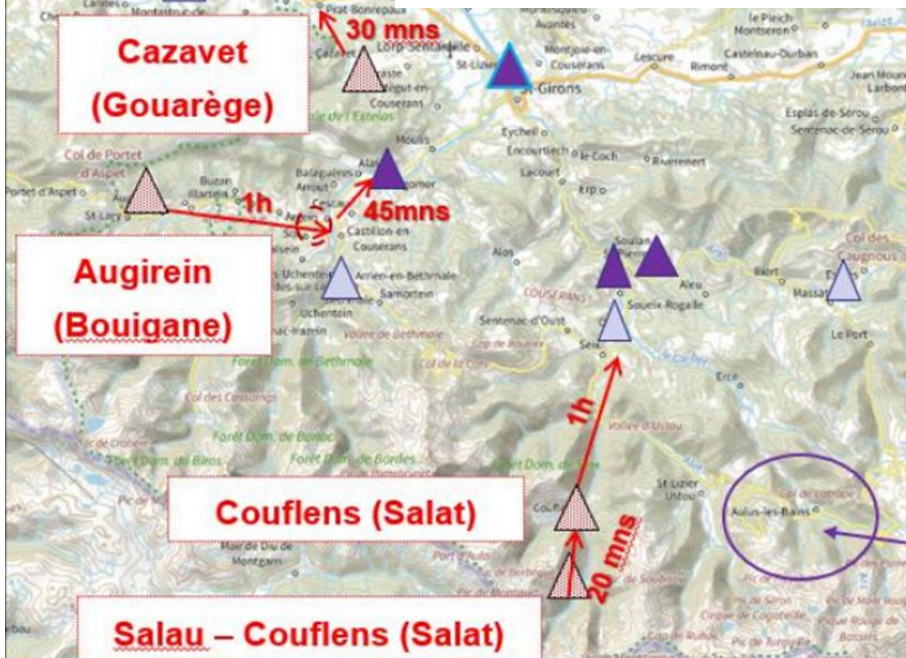
2.2 Etude de conception et mise en place de 4 Systèmes d'Alerte Locaux (SAL)

Globalement sur les bassins du Salat et du Volp, les secteurs à enjeux sont bien couverts par les outils de surveillance et de prévision. Les études ont identifié 4 bassins sur lesquels des Systèmes d'Alerte Locaux (SAL) pourraient compléter les dispositifs existants.

Durant le premier semestre 2025, une étude a été réalisée en interne avec l'appui de la DREAL pour la conception de 4 SAL. Durant le deuxième semestre 2025, le SSV a lancé un marché et l'a attribué à Tétrædre pour un montant de **39 114 € TTC**. Ces 4 stations seront mises en place en 2026.



Schéma d'installation du SAL d'Augirein



Cartographie des 4 SAL qui seront mis en place en 2026

2.3 Etudes hydrauliques en vue de l'amélioration des écoulements des trois ruisseaux : le Saint-Vincent à Salies du Salat, le Vieille et le Saint-Jean à Sainte-Croix-Volvestre.

Localement certains ruisseaux inondent des secteurs à enjeux. Ces études visent à réaliser une analyse hydraulique puis à définir des travaux et aménagements qui permettent de réduire l'importance ou la fréquence des inondations.

Les Raux de Saint-Jean et de Vieille à Sainte-Croix-Volvestre :

Le SSV a confié l'étude au bureau d'études Hydrétudes pour un montant de **42 054 € TTC**.

Le prestataire a réalisé l'analyse hydraulique qui a permis de proposer des solutions d'aménagements en vue de réduire le risque inondation sur la commune de Sainte-Croix-Volvestre. Des solutions chiffrées sont maintenant connues qui incluent plusieurs acteurs dont le Conseil Départemental de l'Ariège gestionnaire des ponts à aménager. Pour passer à la phase travaux le SSV doit maintenant établir un plan de financement et obtenir l'ensemble des autorisations nécessaires à la réalisation des travaux.



Proposition d'aménagements du Rau de Vieille

Le Rau de Saint-Vincent à Salies du Salat :

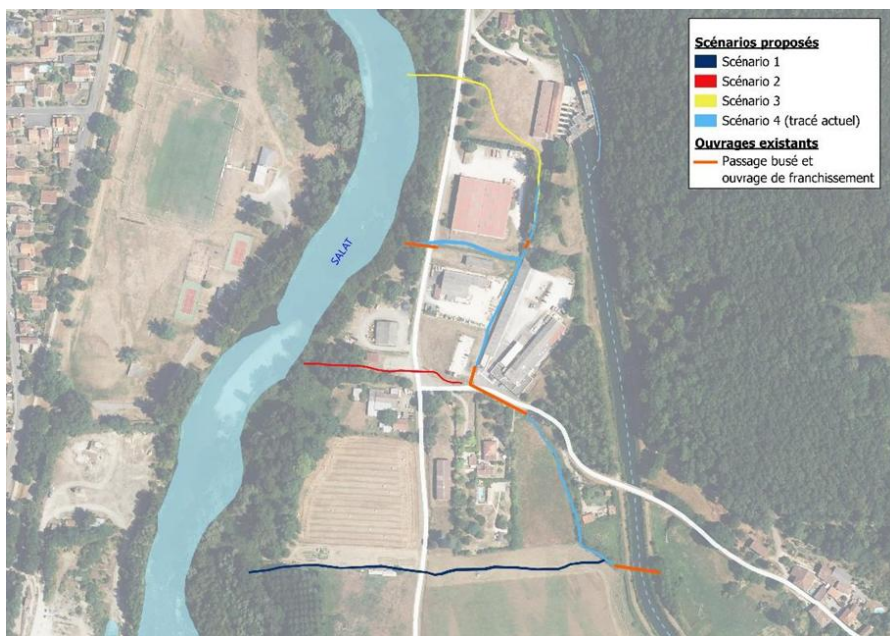
Le SSV a confié l'étude au bureau d'études Hydrétudes pour un montant de **26 526 € TTC**.

Cette étude vise à évaluer l'intérêt et la faisabilité d'un reprofilage du ruisseau selon une trajectoire plus directe vers le Salat.

Le prestataire a réalisé l'analyse hydraulique qui a permis de proposer des scénarios de tracé qui ont été comparés entre eux sur les plans technique, foncier, environnemental et économique. Chaque scénario d'aménagement proposé a été associé à un niveau de protection (période de retour avant débordement).

Les différents scénarios de tracé envisagés ont été présentés aux entreprises concernées par les inondations sur la partie aval le 27 novembre 2025.

Le travail de réflexion doit se poursuivre début 2026 pour aboutir à un plan chiffré de travaux comprenant une analyse socio-économique simple.



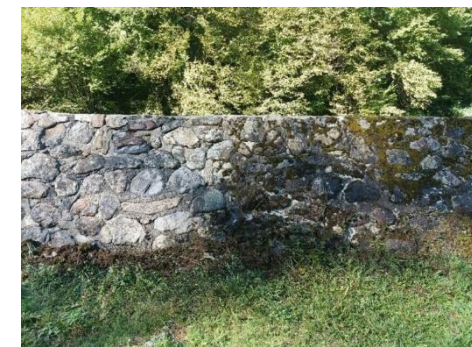
Proposition d'aménagements du Rau de VIEILLE

2.4 Suivi des systèmes d'endiguements.

Le technicien inondation a suivi l'entretien des digues de Salau et de Bonrepaux.

Pour la digue de Salau, un nettoyage du linéaire (303 ml) a été réalisé la semaine du 29/09/2025 par une entreprise de maçonnerie pour un montant de **6 000 € TTC**. Un rejointoiement est prévu au printemps 2026.

Une étude foncière a été menée avec la SAFER Occitanie pour acquérir les parcelles se situant sur l'emprise du système d'endiguement. Plusieurs échanges et réunions ont eu lieu, notamment les 25 mars et 4 juin 2025 pour un montant de **4 920 € TTC**.



**Nettoyage de la Digue de Salau –
Partie gauche après travaux
Partie droite avant travaux**

Pour la digue de Bonrepaux, la végétation a été entretenue une fois en mai et une deuxième en octobre pour un montant de **2 880 € TTC**.

Les deux systèmes d'endiguement ont également fait l'objet d'une inspection par la DREAL Occitanie les 10 et 17 juin 2025 et d'une visite de surveillance par le technicien inondation les 12 et 16 décembre 2025.



Entretien de la végétation de la digue de Bonrepaux

2.5 Sensibilisation au risque inondation

Le SSV a fait le choix de sensibiliser le jeune public à la gestion des milieux aquatiques et surtout à la prévention des inondations. Ces ateliers sont des outils pour favoriser le développement de comportements adaptés pour réduire la vulnérabilité avant, pendant et après les inondations, ainsi que sensibilisation vis-à-vis des milieux aquatiques.

L'objectif est de sensibiliser 100% des élèves de CM1/CM2 du territoire.

Six animations ont eu lieu en milieu scolaire au cours de l'année 2025 :

- 10/04/25 : Ganties
- 12/06/25 : Caumont
- 19/06/25 : Rouède
- 23/06/25 et 27/06/25 : Gensac-sur-Garonne
- 29/09/25 : Lasserre



Animation scolaire des écoliers de Rouède au bord de l'Arbas

2.6 Autres actions

Dans le cadre de la **journée nationale de la résilience 2025**, le SSV a organisé une balade de deux heures sur les berges du Salat à Saint-Girons **le jeudi 20 novembre 2025 à 14h**.

Jean-Joseph Peyronne, très grand connaisseur de l'histoire du Couserans nous a permis de remonter l'histoire, de découvrir l'essor de l'industrie papetière, étroitement liée à celle des moulins et des foulons et de nous rappeler la vie très dure menée par beaucoup d'habitants des villages et villes au cours des siècles passés.

Il a par ailleurs rappelé que les inondations étaient pour certaines beaucoup plus importantes voire meurtrières qu'aujourd'hui au cours de la période du petit âge glaciaire. C'est par exemple le cas de la crue mémorable de 1703, qui emporta en une seule nuit cent vingt-huit maisons entre Saint-Girons et Salies-du-Salat.

France Daupras (SSV) a rappelé que les inondations restent toutefois toujours un risque sur le territoire du Couserans. Les promeneurs ont pu le découvrir par le biais de plusieurs repères de crue gravés ou posés aux murs de certains bâtiments de Saint-Girons. Pour clôturer cette balade, Peggy Guérin (SSV) a offert une meilleure compréhension du travail du Syndicat.

Une trentaine de personnes environ ont répondu présent à cette manifestation



Participants de la journée de la résilience

3- GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

- Bilan 2025**

836 jours d'activités soit 3,8 équivalent temps plein et **245 381 € d'investissement**

Projets phares de 2025 :

- ✓ Travaux d'entretien de la végétation
94 j d'animation et **108 114 € de travaux**
- ✓ Etude BRGM
74 880 € d'études
- ✓ Traitement des bancs alluvionnaires
8 j d'animation et **15 456 € de travaux**
- ✓ Gestion de l'espace de mobilité admissible
7 j d'animation et **16 320 € de travaux**
- ✓ Ouverture de chenaux secondaires
6 j d'animation et **9 840 € de travaux**
- ✓ Plantation de ripisylve
19 j d'animation
- ✓ Surveillance milieux aquatiques
151 j d'animation

Financement : L'animation des missions est financée à 70 % par l'Agence de l'Eau et à 30 % par le SSV. Pour les études ou les travaux le détail des financements est décrit dans les pages suivantes.



Plan Pluriannuel de Gestion 2025

AXES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	N°	PRINCIPALES ACTIONS	2025	
				Jours Tech	Investissement
1	Promouvoir une approche globale et concertée à l'échelle des bassins versants du Salat et du Volp	1.1	Animer et suivre la mise en oeuvre du PPG	62	
		1.2	Dimensionner le SSV en fonction des objectifs du PPG	106	
	Mobiliser et sensibiliser les acteurs	1.3	Développer les échanges et les partenariats, coordonner les projets	53	
		1.4	Informier et sensibiliser sur la gestion des milieux aquatiques	43	8 299 €
	Surveiller l'évolution des milieux aquatiques	1.5	Surveiller les milieux aquatiques, les points problématiques	151	74 880 €
		1.6	Conseil technique auprès des collectivités, usagers	41	
2	Restaurer la morphologie des cours d'eau	2.1	Ouverture/Entretien de chenaux secondaires	6	9 840 €
		2.2	Définition d'un espace de mobilité admissible	7	16 320 €
		2.3	Opérations de restauration hydromorphologique	0	
	Maintenir/Restaurer un transport sédimentaire	2.4	Suivi/Traitement des bancs alluviaux	8	15 456 €
		2.5	Bilan/Action de restauration du transit sédimentaire	25	
	Améliorer la continuité écologique	2.6	Suivi de l'état des ouvrages transversaux	2	
		2.7	Accompagner les propriétaires à la gestion de leur ouvrage	10	
	Améliorer la qualité du milieu	2.8	Animation et aménagement de points d'abreuvement du bétail	48	
		2.9	Animation/Action ramassage déchets ou suppression dépôts polluants	7	
		2.10	Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes (Flore/Faune)	18	1 440 €
		2.11	Participer à la coordination des usages	1	
	Gérer la végétation des berges	2.12	Restauration ripisylve (plantation, régénération spontanée)	19	
		2.13	Gestion lit mineur et ripisylve (embâcles, chablis, coupe préventive)	93	108 144 €
3	Améliorer la connaissance des zones humides du territoire	3.1	Préciser et compléter l'inventaire des zones humides	12	
		3.2	Prioriser les zones humides à préserver ou restaurer	1	
		3.3	Porter à connaissance auprès des propriétaires fonciers	3	
	Préserver et restaurer un réseau de zones humides fonctionnelles	3.4	Animer et réaliser les actions du projet "Restauration ZH BV Salat"	63	11 002 €
		3.5	Appel à candidatures auprès des propriétaires fonciers	0	
		3.6	Mettre en oeuvre des plans de gestion	7	
4	Mise en valeur de sites particuliers	4.1	Candidature au label "Rivières sauvages"	0	
		4.2	Restauration de sites/ accès ponctuels aux cours d'eau	1	
		4.3	Animation pour le site Natura 2000 "Salat"	23	
	Développer le réseau d'itinéraires aménagés	4.4	Inventaire d'itinéraires liés cours d'eau	0	
		4.5	Aménagement d'itinéraires liés au cours d'eau	26	
				836	245 381 €

• AXE 1 : PROMOUVOIR UNE APPROCHE GLOBALE ET CONCERTÉE A L'ECHELLE DES BASSINS VERSANTS DU SALAT ET DU VOLP

✓ Informer et sensibiliser sur la gestion des milieux aquatiques

Le syndicat rivières Salat-Volp communique au travers de plusieurs outils !



Site internet : www.salatvolp.fr

A destination de tous les publics, le site internet présente le fonctionnement du syndicat et détaille les actions réalisées. Comme chaque année, en 2025, l'équipe technique du syndicat a mis à jour le site, rédigé de nouveaux articles et publié des actualités.



Lettre d'information

Le SSV publie une lettre d'information répertoriant les actualités et actions du SSV. Cette lettre est envoyée à toutes les collectivités du territoire du syndicat, aux partenaires mais aussi à toutes les personnes souhaitant s'inscrire sur le site internet. En 2025, le SSV a publié 4 lettres d'information.



Elaboration du bulletin annuel et d'une vidéo anniversaire des 25 ans

Le SSV a élaboré son bulletin d'information annuel relatant l'historique et l'activité du syndicat sur les 25 ans. Pour compléter et marquer les 25 ans du syndicat, le SSV a élaboré également une vidéo. Les versions numériques de ces supports sont disponibles en ligne sur le site du syndicat et ont été partagées à l'ensemble des financeurs et partenaires du SSV.

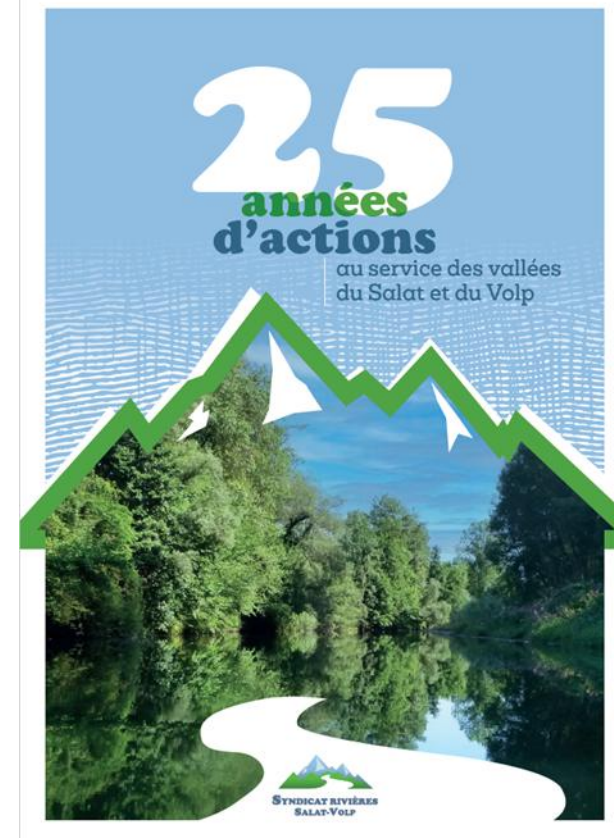


Mise en ligne d'une page facebook

Depuis 2022, le SSV est présent sur les réseaux sociaux et notamment sur Facebook. Cette page permet au grand public d'avoir accès aux informations et publications du syndicat.



Page facebook du SSV



Page de garde du bulletin d'information



Dans la presse et la radio locale

La presse et la radio locale restent un vecteur de communication important. Ainsi le SSV rend compte de ses actions dans les journaux tels que La Dépêche du midi ou La Gazette Ariégeoise ou Radio Couserans.



✓ **Surveiller les milieux aquatiques**

Préalable indispensable à une bonne gestion des milieux aquatiques, la connaissance fine du terrain et des cours d'eau du territoire représente une part importante de l'activité des techniciens du SSV.

Cette action regroupe :

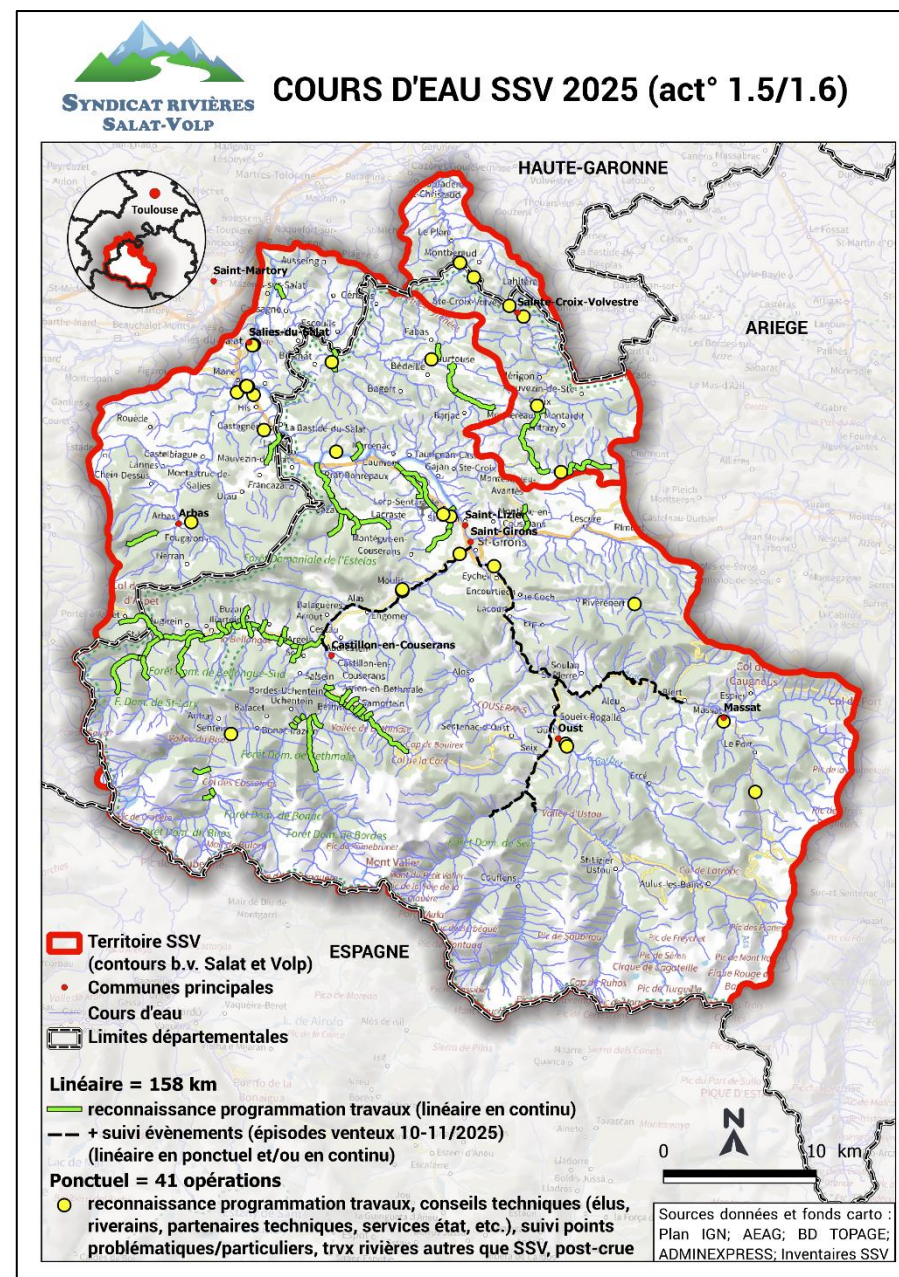
- l'ensemble des relevés de terrain qui permettent d'actualiser l'état des lieux des cours d'eau, d'adapter les modalités de gestion et de programmer les travaux du PPG ;
- la surveillance terrain concernant certains points problématiques/particuliers (hydrologie, ouvrages, érosions, travaux hors SSV, rejets, pollutions, etc.)
- les états des lieux et diagnostics faisant suite à un évènement (une crue par exemple) et permettant de proposer des interventions d'urgence si nécessaire ;

✓ **Conseils - Sollicitations techniques**

Structure centrale et référente au niveau de la gestion des milieux aquatiques à l'échelle des bassins versants du Salat et du Volp, le syndicat poursuit sa mission de conseil auprès des élus, riverains et partenaires techniques, institutionnels et associatifs. Il accompagne notamment les porteurs de projets sur des aspects techniques et réglementaires, par l'appui au montage des dossiers pour la réalisation de travaux en cours d'eau (lien avec partenaires techniques ou services de l'Etat).

L'ensemble des opérations concernant ces 2 actions a été recensé et représenté sur la carte ci-contre. En 2025 :

- 105 km de cours d'eau suivis en linéaire
- 53 km de cours d'eau suivis à la suite d'évènements (en linéaire et ponctuel)
- 41 opérations de suivi ponctuel



✓ **Etude sur la contribution des eaux souterraines dans les écoulements des cours d'eau des bassins versants du Salat et Volp. CESO Salat-Volp.**

La période estivale de 2022 a marqué les esprits avec une sécheresse inédite, des températures records et des précipitations bien en dessous de la moyenne. Sur le Salat l'étiage a débuté le 12 juillet 2022. Cette date est la plus précoce observée depuis 1990 et la 2ème mesurée sur cent ans après 1952. L'étiage qui s'est prolongé ensuite a été l'un des plus longs avec 128 jours sous le débit moyen mensuel sec de période de retour 5 ans. Il a été le plus intense avec une moyenne sur 10 jours consécutifs de 5,5 m³/s. C'est le record absolu sur près de 110 ans.

Le SSV, soucieux de cette situation exceptionnelle, a engagé un suivi des étiages sur le bassin versant du Salat selon le protocole d'évaluation des étiages ONDE, et s'est rapproché du BRGM pour mieux appréhender le fonctionnement hydrogéologique de son territoire, notamment sur la connaissance de la contribution des eaux souterraines aux écoulements des cours d'eau. En effet, si le débit d'étiage du Salat lié à cette sécheresse exceptionnelle a été historiquement faible, sa contribution au débit de la Garonne a été sensiblement plus élevée que les autres affluents du fleuve. Cette résistance à la sécheresse du Salat est vraisemblablement liée aux apports en eaux souterraines issues des formations aquifères en présence sur son bassin versant.

Le SSV souhaite mieux appréhender le fonctionnement et le comportement du Salat et de ses principaux affluents, notamment vis-à-vis de ses relations avec la composante en eau souterraine dans les écoulements, et disposer des éléments de connaissance pour mieux appréhender les enjeux de gestion de son territoire, en s'impliquant sur le long terme.

Le SSV a signé avec le BRGM une convention de recherche et développement pour étudier la contribution des eaux souterraines aux écoulements superficiels des cours d'eau des bassins versants du Salat et du Volp pour un montant de **187 200 € TTC.**

Le premier copil de cette étude s'est réuni le 16 septembre 2025 au siège du SSV. Le dernier semestre 2025 a été consacré à la préparation de la campagne de jaugeage 2026 avec le BRGM.



Réunion du comité de pilotage

• AXE 2 : RESTAURATION PHYSIQUE ET ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU

✓ Gestion de la végétation des berges et du lit des cours d'eau

Marché 2024

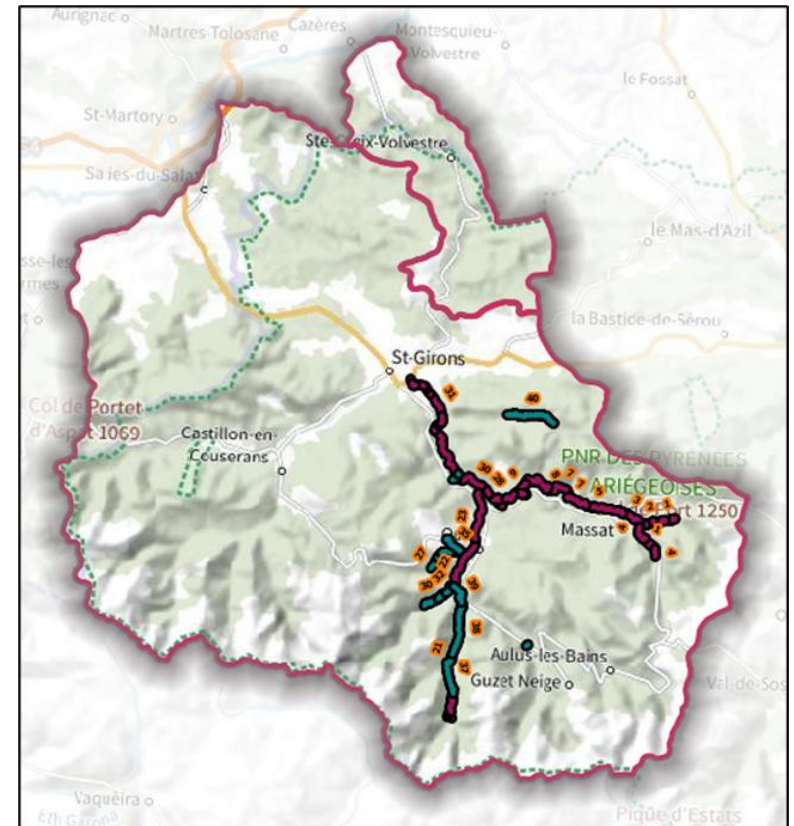
La réalisation des travaux de gestion de la végétation des berges et du lit des cours d'eau de la tranche 2024-2025 (marché passé en 2024) entamée en 2024 a été poursuivie et achevée en 2025 avec un total de **51 j de chantier sur un linéaire de 85.4 km pour un montant total de 66 840 € TTC**
Financement : AEAG = 50%, CD 09 = 15%, SSV = 35 %

- Enlèvement d'un chablis en amont de Massat :

Avant travaux :



Après travaux :



Travaux de gestion de la végétation des berges et du lit des cours d'eau - Tranche 2024-25 - réalisés en 2025

Marché 2025

La phase de préparation et de lancement du marché de travaux de gestion de la végétation des berges et du lit des cours d'eau de la tranche 2025-2026 a eu lieu en 2025. Ainsi le SSV a réalisé les tâches suivantes :

- Elaboration du Dossier de Consultation aux Entreprises (Règlement de consultation, CCAP, CCTP, Actes d'engagement, Devis estimatif et descriptif, Plan de prévention et de secours, Supports visites de chantiers),
- Lancement et suivi de la procédure d'appel d'offres, rédaction du rapport d'examen des offres, sélection des entreprises, notifications aux entreprises retenues et non-retenues,
- Recensement et envoi des courriers aux riverains et information aux communes avant le début des travaux,
- Préparation des outils de suivi des travaux (projet SIG, tab. Excel),
- Préparation documents administratifs pour ouverture chantiers (OS, signature, plan de prévention),
- Réunions pour organisation mise à disposition personnel CCCP/conventions,
- Visite de chantier avec les entreprises et présentation du programme de travaux à la brigade de proximité

La réalisation des travaux de la tranche 2025-2026 a été entamée en 2025 (poursuite en 2026) avec un total de **27.5 j de chantier sur un linéaire de 42.6 km pour un montant total de 24 095 € TTC.**

Financement : AEAG = 50%, CD 09 = 15%, SSV : 35 %

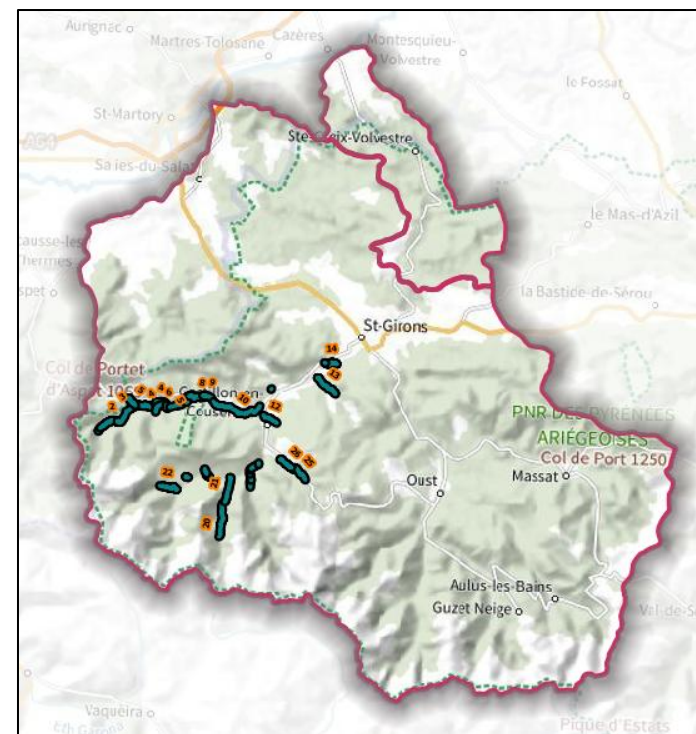
Les travaux réalisés sont affichés sur **la carte interactive du site internet du SSV**, avec possibilité de télécharger une fiche bilan (Lien : [www. https://salatvolp.fr/carte-interactive/](https://salatvolp.fr/carte-interactive/)).

• Retrait d'un chablis sur le Lez :

Avant travaux :



Après travaux :



Travaux de gestion de la végétation des berges et du lit des cours d'eau - Tranche 2025-26 - réalisés en 2025

✓ Traitement des bancs alluvionnaires

Les crues peuvent mobiliser des volumes importants d'alluvions grossières et former des bancs alluviaux. En fonction de la fréquence ou de l'espacement des crues, la végétation ligneuse peut durablement s'installer sur ces bancs et tendre à les fixer.

Plus ces boisements alluviaux sont denses et rigides, plus ils se comportent comme des points durs/saillants lors des crues, pouvant alors constituer un facteur aggravant du risque d'inondation ou d'érosion. Les bancs alluviaux situés à proximité d'enjeux riverains ou d'ouvrages transversaux et recouverts par une végétation ligneuse âgée et rigide sont principalement ciblés.



Banc alluvionnaire végétalisé sur le Lez à Aubert (Moulis)

Pour l'année 2025, le SSV a ciblé 5 bancs alluvionnaires à traiter. Un sur l'Arbas sur la commune de Mane, deux sur le Lez sur la commune de Moulis, un sur le Lez sur la commune de Saint-Girons et le dernier sur le Lez sur la commune de Bonac-Irazein.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise ARF de Lézignan-Corbières. Elle est intervenue avec une pelle Araignée 15 T équipé d'un broyeur forestier à marteau fixe équipé d'une pince et d'un godet. L'entreprise a commencé par arracher la végétation en place puis la broyer. Elle a terminé en remobilisant les alluvions et en les régaland dans le lit.



Après travaux sur le banc alluvionnaire du Lez à Aubert



Le chantier a été réalisé entre le 29/09 au 14/10/2025 pour un montant total de **15 456 € TTC**.
Financement : AEAG = 50%, CD 09 = 15%, SSV = 35 %

En crue sur le banc alluvionnaire du Lez à Aubert

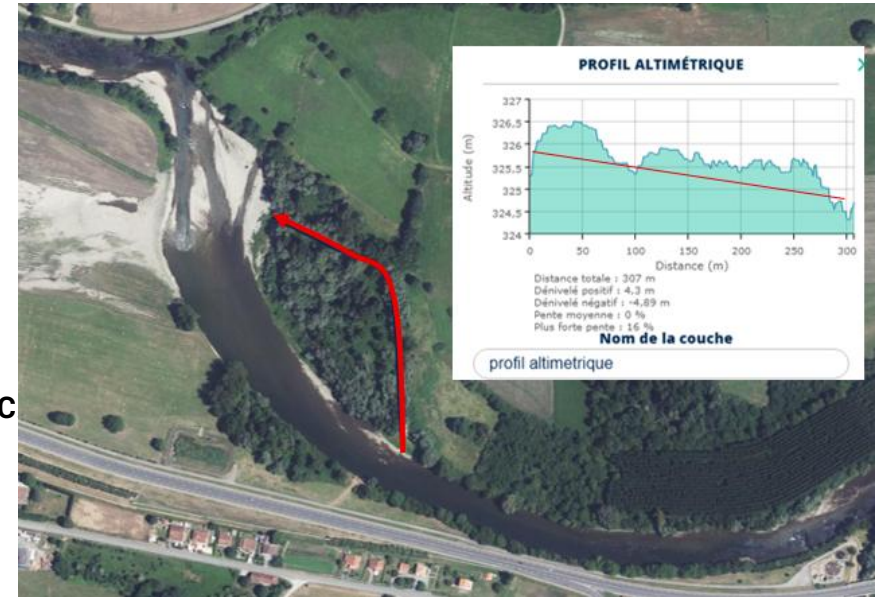
✓ Gestion de l'espace de mobilité

En 2023, le SSV a mené une étude sur la définition d'un espace de mobilité du bas Salat. Les objectifs du plan de gestion consistent à préciser les secteurs les plus favorables pour mettre en œuvre des actions qui permettront de préserver et d'accompagner la mobilité du Salat.

Sur le Méandre de l'Île Barbat (Commune de Prat-Bonrepaux), le lit du Salat a fortement évolué au fil des années et des crues. Cette année le SSV a réalisé la réouverture de l'ancien lit en rive droite représenté en rouge sur la carte ci-jointe. Ces travaux permettront d'optimiser les champs d'expansion de crues permettant de réduire les vitesses d'écoulement dans le chenal principal et de recharger la nappe alluviale.

Le chantier a été réalisé entre le 14/10 au 17/10/2025 pour un montant total de **16 320 € TTC**

Financement : AEAG = 50%, Région Occitanie = 15%, CD 09 = 15 %, SSV = 30



Ouverture de l'ancien lit du Salat en rive droite.

Avant travaux :



Après travaux :



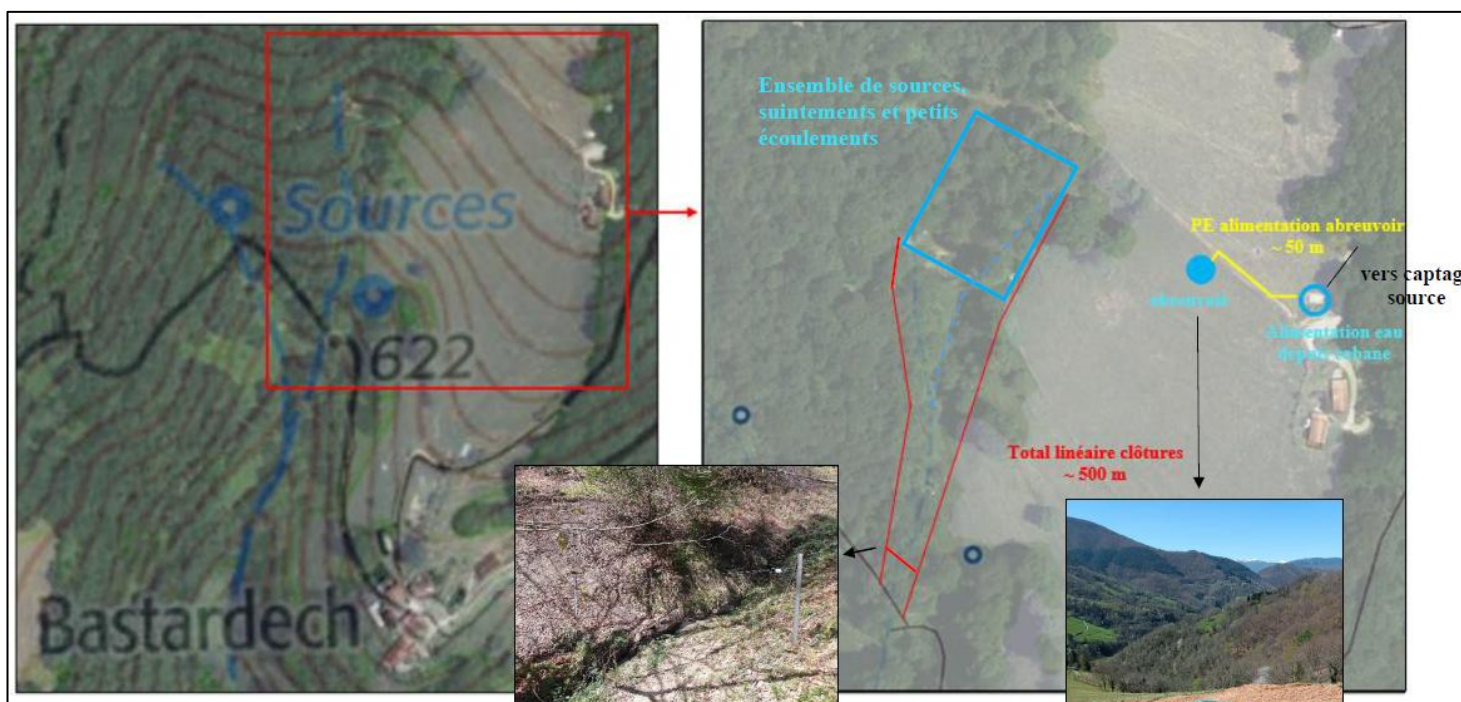
Lors de la crue du 11 février 2025



✓ Animation et aménagement de points d'abreuvement du bétail

En 2025, le SSV poursuit son travail sur cette problématique qui va prendre de l'ampleur au fur et à mesure de la progression du dérèglement climatique, des sécheresses et des étiages de plus en plus sévères. La hausse des températures de l'eau associée à l'apport de matière organique par les déjections animales et la dégradation de la végétation rivulaire vont impacter les cours d'eau de manière croissante. Cette action contribue par ailleurs à sécuriser l'alimentation du bétail en eau de qualité. En ce sens, plusieurs projets ont été réalisés ou initiés.

Le projet initié fin 2024 à la suite d'une sollicitation d'un exploitant volontaire, sur des écoulements de tête de bassin qui alimentent le Nert s'est concrétisé en 2025. Une visite de chantier a été réalisée le 3 février et, consécutivement à la passation d'un marché, les travaux ont été effectués entre fin mars et début avril (ci-dessous une illustration des travaux d'un des deux sites traités).






Aménagements : alimentation bac déporté par gravité + mise en défens cours d'eau

- Mise en place et replis chantier (accès difficile) ;
- Fourniture et pose PE Ø 25 ou 32 pour alimentation bac sur ~ 50 m ;
- Fourniture et pose abreuvoir Labuvette prébac (PE) 1000 l avec robinet flotteur ;
- Clôtures 1 fil 2.5 mm, piquets fer enfoncés tous les 5 m (enfonce-pieux thermique) sur ~ 500 m de linéaire (rive gauche et droite talweg). Préparation emprise clôture rive droite côté forêt et abattages sur emprise clôtures des 2 côtés.

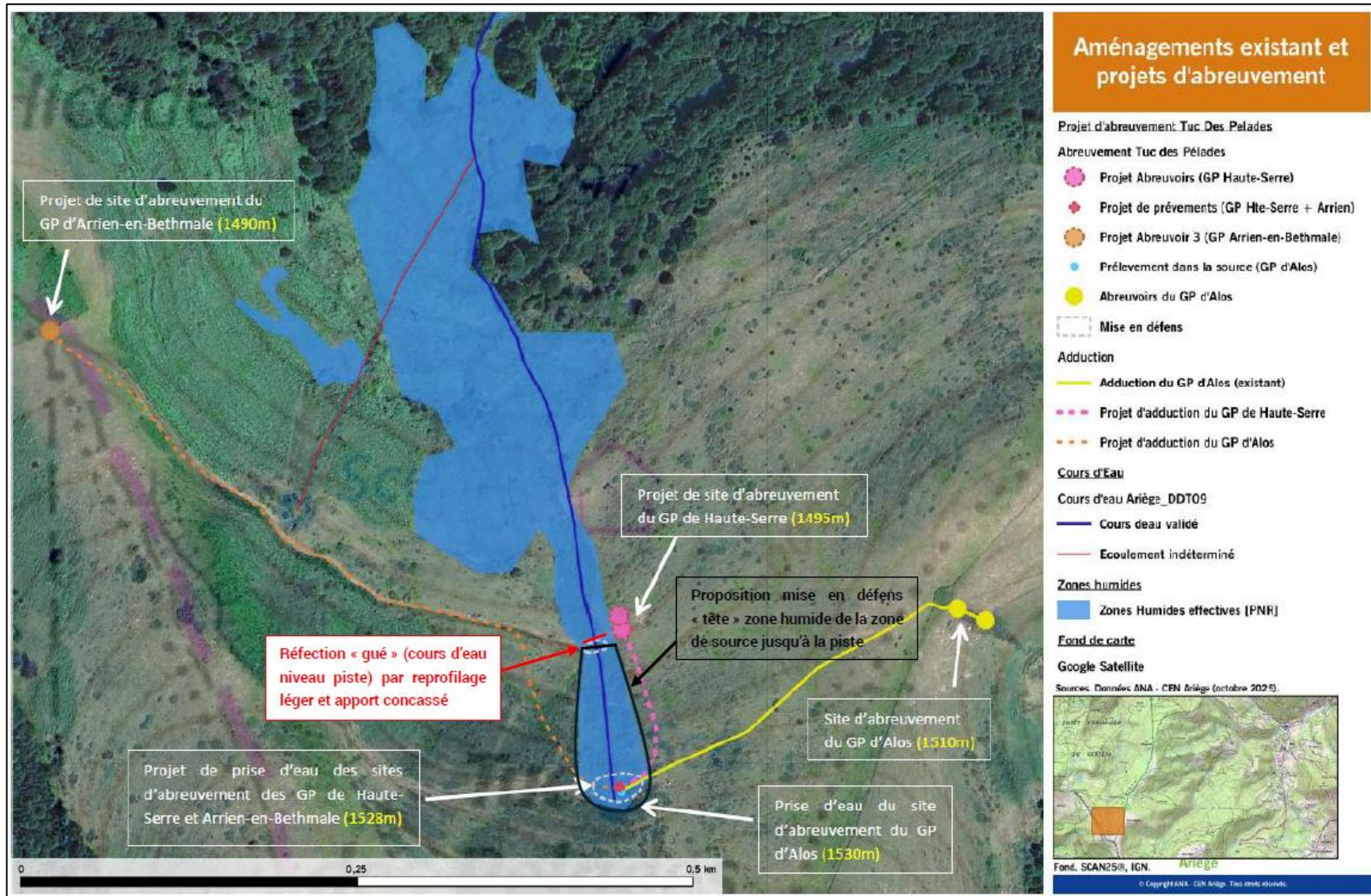
Un autre projet s'est également construit en 2025 en concertation avec un exploitant propriétaire rencontré et sensibilisé sur le terrain. Le cours d'eau concerné, le Ruisseau de Rieumajou, se situe sur une tête de bassin versant de l'Arbas (31) sur les communes de Ganties et Rouède. Le ruisseau est classé en « réservoir biologique » (Disposition 29 du SDAGE 2022-2027 / article L. 214-17 du code de l'environnement). Une fois le projet validé par les services « Travaux en rivière » de la DDT 31, le marché a été lancé en juillet et les dates pour les visites de chantier définies avec les entreprises. Malheureusement, le projet a été mis en attente à la suite de contraintes réglementaires et administratives.

L'objectif est de relancer le projet en 2026, directement porté par l'agriculteur, avec l'appui du SSV. (ci-dessous le descriptif des travaux prévus).

Les travaux envisagés comprendraient :

-  mise en défens des berges = ~ 270 m/l
-  franchissements = 1 passage à gué empierré + 1 passerelle bois
-  dispositif d'abreuvement = pompage + bac

A noter un premier travail avec la Fédération Pastorale de l'Ariège, en collaboration également avec l'ANA CEN et l'ONF concernant un projet de sécurisation de l'approvisionnement sur l'estive du Tuc des Pelades, à cheval sur les communes de Bethmale, Moulis et Alos. Ce partenariat a pour objectif d'optimiser les modalités d'approvisionnement en eau de trois groupements pastoraux dans le respect des milieux humides et aquatiques en présence. Un dépôt de dossier et une demande de financement sont prévus au printemps (IAE) avec la réalisation d'une phase de travaux idéalement à l'automne, en fin d'estive. D'autres projets de ce type sont envisagés (ci-dessous une première ébauche du projet).



✓ Restauration ripisylve (plantation, régénération spontanée)

Le SSV a réalisé un chantier de restauration de ripisylve sur un linéaire de 480 m situé en rive gauche du Salat sur la commune de His initialement programmés et financés en 2024.

Plusieurs prestations ont été réalisées :

- **débroussaillage, abattage préventif** d'arbres, **enlèvement d'arbres tombés/échoués** et **conservation des sujets patrimoniaux** ;
- **Retalutage de la berge** en pente douce sur les parties les plus érodées et dénudées, **enlèvement des déchets, préparation du terrain** avant plantation ;
- **Plantations variées et boutures** sur environ 10m de large, selon la palette végétale Natura 2000, avec protections en laine de mouton et tuteurs pour les arbres ;
- **Pose d'une clôture** 1 fil sur tout le linéaire en haut de berge ;
- **Aménagement en berge d'une descente pour les bovins** sur env. 30 m linéaire, avec clôture amovible.

Deux conventions de gestion ont été signées avec les propriétaires et l'exploitant bovin pour la gestion.



Avant travaux



Après travaux

clôture

plantations

Boutures de saules

Les travaux menés par l'**entreprise Nouveau** ont eu lieu du 5 au 24 mars 2025.

Le montant total des travaux s'élève à **19 825, 08 €**

Financement : AEAG = 50%, CD31 = 20%, SSV = 30%

Un autre projet de restauration sur 200 m linéaire sur l'Arbas à Mane, après abattage d'une peupleraie n'a pas pu être réalisé (abattage en attente). Il est reporté à l'automne 2026.

• AXE 3 : GESTION DES ZONES HUMIDES

✓ Améliorer la connaissance des zones humides du territoire

- **Inventaires** : 12 nouvelles zones humides en Ariège (5) et Haute-Garonne (7) ont été inventoriées par visite de terrain avec les Cellules d'Assistance Technique aux Zones Humides (CATZH).

- Les **outils de priorisation** en cours de déploiement par les CATZH n'ont pas été transmis pour le choix d'un sous-bassin versant comme prévu. Dans le cadre de l'étude avec le BRGM (cf p16 du présent rapport), une action est spécifiquement dédiée à l'établissement d'une typologie de zones humides en fonction du contexte hydrogéologique pouvant conduire à une priorisation de restauration dans leur rôle sur les eaux superficielles. Un premier échange pour le choix des sites à étudier a eu lieu en 2025 avec le BRGM et sera approfondi en 2026.



Nouvelle Zone Humide à Fougaron

- Un document de **porter à connaissance** a été réalisé avec les 2 CATZH et validé par les élus du SSV en 2025. Il n'a pas été envoyé à certains propriétaires de zones humides définies comme prioritaires en attente de l'avancée de cette action. Malgré tout il a été distribué lors d'animations menées avec les CATZH :

- Journée mondiale pour les zones humides à Fougaron le 22/02 avec Nature en Occitanie
- stand au marché de St Girons le 13/12 avec l'ANA CEN09



Stand au marché de Saint-Girons

✓ Préserver et restaurer un réseau de zones humides fonctionnelles

En 2020 le SSV a été lauréat d'un appel à projet pour la restauration de zones humides de tête de bassin versant dans le cadre de l'adaptation au changement climatique.

- Dans le cadre de l'**appel à projet**, le SSV a réalisé plusieurs actions :

- Zone Humide des « Fournils » à Aulus. Le foncier est la clé de voûte des actions de préservation ou de restauration. Ainsi, le SSV a réalisé une étude d'acquisition menée par la Safer pour un coût total de **7 248 €** en partenariat avec la commune Aulus. En parallèle, le syndicat travaille sur un projet de sentier en bord de Garbet pour valoriser la ZH ainsi que la restauration piscicole d'un ruisseau de la ZH. Cette dernière action est réalisée avec le bureau d'études ECOGEA et la commune d'Aulus.
- Zone Humide de la déchèterie d'Audressein. Des travaux ont été réalisés en décembre 2025 avec la communauté de communes Couserans-Pyrénées pour un coût total de **3 527,48 €**. 500 plants ont été installés pour permettre un meilleur fonctionnement épuratoire de la ZH (noue, aulnaie-saulaie et prairie humide associée)



Avant travaux

Après travaux

Financement : AEAG = 40%, région Occitanie = 40%, SSV = 20%

- Zone Humide du Lac de Touille. Sur cette zone humide le SSV a mené plusieurs actions :
 - Consultation pour le suivi (Mhéo) 3 ans après la réalisation des travaux de restauration. L'objectif est de suivre l'évolution des populations amphibiens/odonates et de flore/habitats pour évaluer l'efficacité des travaux réalisés.
 - validation du plan de gestion de la zone humide sur la période 2024-2029 avec la Communauté de communes Cagire Garonne Salat (CCCGS) et le Conseil Départemental 31- Renouvellement de la convention avec la Communauté de communes Cagire Garonne Salat.
 - animations pédagogiques. Le 13/02 avec le projet de PNR Comminges Barousse Pyrénées et la MFR de Mane. Le 21/05 lors de la Fête de la Nature avec la CCCGS et les centres de loisirs de Mazères s/salat et Aspet.

✓ Mettre en œuvre des plans de gestion – accompagnement des propriétaires

Le SSV doit devenir progressivement le partenaire incontournable avec les Cellules d'Assistance Technique aux Zones Humides (CATZH) et proposer différents niveaux d'accompagnement des propriétaires. Il s'agira aussi bien de répondre aux sollicitations directes des propriétaires que celles issues des actions de porter à connaissance ou d'appel à candidatures effectués par le SSV.

Le syndicat pourrait aussi se porter maître d'ouvrage lorsque le propriétaire ne souhaite pas mener lui-même assurer la gestion de sa zone humide alors que cette dernière présente des fonctionnalités potentiellement intéressantes pour le syndicat.

En 2025, le SSV a participé à la validation du plan de gestion de la zone humide sur la période 2024-2029 avec la Communauté de communes Cagire Garonne Salat (CCCCGS) et le Conseil Départemental 31. Des actions engagent le SSV jusqu'en 2029.

Le SSV a répondu à 4 sollicitations et 4 accompagnements ont été réalisés :

- 2 en Ariège : un premier avec la commune de Cazavet pour des conseils pour la renaturation d'une zone humide après l'abattage d'une peupleraie. Le deuxième sur la commune de Moulis avec un éleveur pour projet de mise en défens et d'abreuvement.

- 2 en Haute-Garonne : un premier sur la commune de Saleich pour une création d'une mare. Le deuxième sur la commune de Lahitère pour une restauration de mare et préservation d'une zone humide.



● AXE 4 : VALORISATION DES COURS D'EAU

✓ Animation pour le site Natura 2000 « Garonne en Occitanie » Salat

Dans le cadre de l'animation de l'entité « Salat » pour l'année 2025, le SSV a réalisé 19 jours :

- Accompagnement de la commune de la Bastide-du-Salat dans la rédaction + dépôt du dossier sur Europac d'un contrat Natura 2000 avec replantation d'une ripisylve pour un linéaire de 200 m sur 10m de large après abattage d'une peupleraie replantée en janvier 2025. Dossier retenu par la Région - Travaux prévus en janvier 2026

- Révision du Document d'Objectifs : mises à jour des inventaires naturels et groupe de travail

- Organisation de réunions d'informations ou de manifestations : projection du film « la rivière » à Salies-du-Salat le 16/12 dans le cadre du « Mois Natura 2000 »

- Participation aux actions de communication générale : newsletter mensuelle, lettre d'information annuelle, etc

- Gestion administrative et financière et participation aux réunions animateurs, COTECH et COGEST : 5 réunions en visio ou présentiel.

- Suivi de la mise en œuvre du DOCOB (bilan annuel et programmation n+1).

✓ Aménagement d'itinéraires liés aux cours d'eau

Les cours d'eau et leurs abords constituent des sites intéressants pour développer des sentiers ou des cheminements qui peuvent servir de support pour faire connaître le fonctionnement ou la gestion des cours d'eau. Sur la commune de Saint-Girons aux abords du lycée du Couserans et du lycée professionnel François Camel sur un chemin très fréquenté le SSV a préparé un projet de création de panneaux pédagogiques au bord du Salat sur 1,4 km, en partenariat avec la commune de St-Girons.

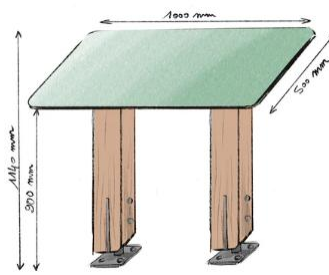
- **Coût total estimé à 15 000 €.** Pose prévue avant l'été 2026. **Financement :** AEAG = 50%, région Occitanie = 20%, SSV = 30%



Projet de replantation de ripisylve



Chemin en bordure du Salat à Saint-Girons





RAPPORT D'ACTIVITES DU SYNDICAT RIVIERES SALAT-VOLP

EDITE EN JUIN 2026

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
André VIDAL**

**CONCEPTION ET REALISATION
Equipe Technique du SSV**

**CREDITS PHOTOGRAPHIQUES
Equipe Technique du SSV**

**CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN
PAGE
Equipe Technique du SSV**

**SYNDICAT RIVIERES SALAT-VOLP
Rue Trinqué
09200 SAINT-GIRONS
05 34 14 01 73**

**Ouvert
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h**

**RETROUVEZ TOUTE NOTRE
ACTUALITE SUR**

www.salatvolp.fr